

APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANTS
Référence : Code de l'Education – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9

Affectation :
Université de Poitiers
Faculté des Sciences Humaines & Arts

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation : Département de psychologie
Contact : Lucie Broc et Jean Baptiste Marchand

À pourvoir à compter du : **1er septembre 2025**
Les étudiants présélectionnés seront auditionnés et classés par la commission.

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 30 juin 2025

Nombre d'emplois à pourvoir : 4

ACTIVITE(S) :

Accueil des étudiants du département de psychologie et tutorat pédagogique au niveau de la Licence

Date de début et date de fin – Nombre d'heures : 01 septembre 2025 au 30 juin 2026 – 120 heures par étudiant et par semestre

Activités principales

- Changement de groupe des étudiants
- Aide à la compréhension des emplois du temps pour les étudiants
- Orienter les étudiants vers la scolarité ou le secrétariat ou les responsables de département
- Tutorat pédagogique
- Permanence salle de lecture

Compétences principales requises et profil :

- Utilisation d'un tableur Excel
- Savoir lire un emploi du temps
- Utilisation de l'EN
- Etre inscrit-e en L3 de psychologie lors de la prise de fonction

Contraintes particulières : flexibilité dans l'organisation – capacité à s'adapter à la situation

Horaires de travail : variables pouvant aller jusqu'à 4 heures consécutives

Rémunération : 12€/heure

Pour postuler à cet emploi, merci de transmettre votre curriculum vitae, votre lettre de motivation ainsi que les relevés de notes des 2 dernières années (dont celle en cours) à :

Lucie.broc@univ-poitiers.fr ; jean.baptiste.marchand@univ-poitiers.fr

Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.

Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.